

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2016

L'an deux mil seize, le dix-sept du mois de juin, à dix-neuf heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de cette commune, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur **Benoît DHORDAIN**, Maire.

Étaient présents : M. DHORDAIN Benoit, Mme CORBIER Blandine, M. MAURAGE François- Xavier, M. MAISON François, M. CAVRO Guy, M. MAZURET Clément, M. BACQUET Cédric, M. LESNES Jean- Nestor.

Absents excusés : M. DELEPLANQUE Benoît, Mme RIBEIRO Maria, M. LEMOINE Jean- Paul, M. PETIOT Gérald, M. LEFEBVRE Jordan.

Secrétaire de séance : M. MAZURET Clément.

Le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 04.04.2016.

Monsieur le maire demande à l'assemblée délibérante son accord pour inscrire deux délibérations non portées à l'ordre du jour.

Il s'agit d'autoriser M. le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil départemental au titre de la répartition du produit des amendes de police pour les travaux des rues A. Covlet et du Mesnil.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **décide** à l'unanimité d'autoriser M. le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil départemental au titre de la répartition du produit des amendes de police pour les travaux des rues A. Covlet et du Mesnil.

Après avoir exposé au Conseil les différents problèmes liés à l'urbanisme et pour faire suite aux recommandations de l'administration, M. le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de transformer le POS en PLU et de transmettre cette demande au SIATUB.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **décide** à l'unanimité de transformer le POS en PLU et autorise M Le Maire à transmettre cette demande au SIATUB.

1) Dossier de M et Mme Delobel

M. le Maire présente le dossier de M et Mme Delobel concernant l'octroi d'un accès sur la Place.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide avec 3 voix POUR, 3 voix CONTRE et 2 ABSTENTIONS de repousser la décision ultérieurement puisque le vote n'a pas permis de dégager une majorité.

2. Maîtrise d'œuvre aménagement rue du Mesnil et rue A. Covlet

Concernant la maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des rues du Mesnil et Covlet, M. le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de confier au cabinet Osmose la maîtrise d'œuvre, demande l'autorisation de signer tous les documents relatifs à ce dossier et l'autorisation d'inscrire les opérations induites au budget primitif 2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **décide** à l'unanimité :

- d'autoriser M. le Maire à confier au cabinet Osmose la maîtrise d'œuvre,
- d'autoriser M. le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier,
- d'autoriser l'inscription des opérations induites au budget primitif 2016.

3. Travaux ERP (Etablissement Recevant du Public)

La loi du 11 février 2005 dite « loi handicap » place au cœur de son dispositif l'accessibilité du cadre bâti et des services à toutes les personnes en situation de handicap. Elle impose que tous les établissements recevant du public « ERP », catégories 1 à 5, disposent d'un diagnostic accessibilité et soient accessibles à tous les usagers et ceux, quel que soit le type de handicap.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **décide** à l'unanimité :

- d'autoriser M. le Maire à déposer l'agenda d'accessibilité programmé,
- d'autoriser M. le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier,
- d'autoriser l'inscription des opérations induites au budget primitif 2016.

4. Contrat école

Madame Corbier, adjointe à l'école informe le conseil municipal que le contrat aidé d'agent à l'école à 35H/ semaine arrive à échéance fin août.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **décide** à l'unanimité le non-renouvellement du contrat aidé.

Pour la rentrée, le recrutement d'un contrat (CUI/CAE) de 20H/ semaine sera envisagé : 3H/ semaine pour l'encadrement des NAP et 17H/semaine pour l'entretien de bâtiments et l'encadrement de la restauration scolaire.

Questions diverses

Monsieur le Maire indique que suite aux nouvelles dégradations constatées dans la commune, il est allé de nouveau déposer plainte à la gendarmerie d'Avesnes Lez Aubert.

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a reçu le responsable de la voirie départementale de l'unité territoriale de Cambrai au sujet de l'implantation des feux intelligents et d'une écluse symétrique rue de la Croisette.

Fin de séance à 22 heures.